

provinciaux ou avec d'autres membres de leur ministère et obtenir rapidement les renseignements désirés, surtout si les prévisions budgétaires ont été déposées à l'Assemblée législative de la province.

Je dis bien sincèrement que, compte tenu du nombre de hauts fonctionnaires compétents associés au Conseil du Trésor qui peuvent faire les travaux compliqués que nous a résumés l'ancien président du Conseil du Trésor, le gouvernement ne peut plaider ignorance ou dire qu'il est difficile d'obtenir des données précises. Dans cette optique, le gouvernement du Canada est inexcusable d'avoir attendu à la fin de mai pour déposer un prospectus mettant en jeu la confiance des États-Unis, dans le Canada, et de s'en être tenu à ses anciens engagements tout en sachant fort bien qu'il s'était trompé de centaines de millions de dollars.

M. Forrestall: Je n'ai pas l'intention de prolonger le débat sur les crédits du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. J'ai toutefois quelques observations à faire au sujet des 150 athlètes ou plus qui prennent part aux Jeux olympiques de Mexico. Je m'unis à tous les Canadiens pour les féliciter du rôle qu'ils y ont joué, comme nous avons eu le privilège de le voir à la télévision, quand la Société Radio-Canada jugeait bon de nous en donner l'occasion. Bon nombre d'entre nous sont déçus de voir que nos athlètes n'ont pas fait aussi belle figure qu'on l'espérait. Mais les Jeux olympiques ne sont pas terminés, et nous espérons encore que nos représentants là-bas rapporteront quelques médailles au pays. Je les félicite de tout cœur au nom de tous les Canadiens.

• (3.40 p.m.)

D'autre part, en songeant à ce qui se passe à Mexico, je me demande si nous nous sommes vraiment préparés, en tant que nation, à un événement d'une telle envergure. Je me demande aussi, en songeant à l'année 1976 et aux candidatures qui ont été posées, si nous déployons tous les efforts voulus—j'hésite à dire ceci car les Jeux olympiques ne sont pas terminés—pour faire en sorte que le Canada présente des athlètes aux Jeux internationaux. Nous pourrions faire mieux. Si nous n'avons pas réussi dans la mesure où nous aurions pu le faire, c'est notamment, parce que nous n'avons pas secondé suffisamment nos athlètes. Ce qui m'inquiète, comme bien des Canadiens je pense, c'est que nous n'avons pas réussi à constituer un personnel d'entraînement vraiment professionnel.

[L'hon. M. Stanfield.]

Le régime des contributions directes par l'entremise du programme de la santé physique remonte déjà à cinq ou six ans. Il a été instauré par mon honorable ami de Perth, alors ministre de la Santé dans un autre gouvernement. La loi qui instituait le Conseil a placé une limite au montant de la subvention au Conseil et, par son intermédiaire, aux diverses associations athlétiques partout au Canada. La subvention était fixée à 5 millions de dollars, et je crois que ce n'est que l'an dernier que cette somme a été entièrement utilisée pour la première fois. Cette année encore, la même somme est affectée. Si nous espérons faire meilleure figure dans les compétitions internationales, nous devrions songer maintenant à modifier la loi pour faciliter au Conseil le travail qu'il doit accomplir, bref pour que nos athlètes de piste et pelouse, nos nageurs, nos escrimeurs, nos rameurs, nos haltérophiles et autres soient véritablement de calibre olympique, ce qui reflètera la fierté que nous avons pour eux et leur permettra de mieux soutenir la concurrence des athlètes de tous les autres pays.

Il est malséant, et quelque peu honteux de notre part, que des athlètes soient allés nous représenter à Mexico sans avoir joui, chacun dans sa spécialité, de l'orientation et des conseils d'un instructeur professionnel. La seule solution, c'est d'ouvrir nos goussets plus grands et de rendre plus généreuses les subventions dont j'ai parlé. Je ne cherche pas à déterminer de montant. Le Conseil est plus en mesure que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social de discerner quelle somme il conviendrait d'y affecter. La loi devrait être modifiée, d'après moi, et se montrer plus généreuse à cet égard. Le Canada compte sur quelque 150 athlètes à Mexico, représentant 30 ou 40 disciplines sportives. Cela se compare avantageusement avec certaines autres équipes nationales. Les États-Unis et la Russie ont pu envoyer des équipes de plus de 400, mais si l'on compare notre équipe à celle de pays de même population et de ressources financières identiques, je crois que nous faisons bonne figure et que nous pouvons être fiers, à juste titre, de nos efforts. Il est malheureux qu'à certains égards notre équipe ait fait le voyage sans avoir eu l'entraînement requis, et que les athlètes eux-mêmes, dans certains cas, aient eu à déboursier eux-mêmes de fortes sommes. Je ne crois pas qu'il devrait en être ainsi en 1968, et je demanderais au ministre d'y songer. Il lui appartient d'agir et, évidemment, nous n'y pouvons rien.

Il y a un autre point que j'aimerais soulever. Je dois dire qu'un de mes honorables amis